

**Admission mention Très Bien
Session 2017
INSCRIPTION EXCLUSIVEMENT EN LIGNE**

Les inscriptions seront ouvertes du lundi 26 juin 2017 au vendredi 7 juillet 2017.

[S'inscrire](#)

INSCRIPTION ET DROITS D'INSCRIPTION

Droits d'inscription : 40 €

Les candidats doivent acquitter les droits **en paiement en ligne** ou **en un seul chèque**, libellé à l'ordre de M. l'Agent comptable de l'IEP d'Aix-en-Provence et l'envoyer au plus tard le 8 juillet, cachet de la poste faisant foi, à l'adresse suivante :

IEP d'Aix-en-Provence
Service de la Scolarité - Admission Mention TB
25, rue Gaston de Saporta
13625 AIX-EN-PROVENCE cedex 1

Il ne sera procédé à aucun remboursement quel qu'en soit le motif.

LISTE DES PIÈCES **A TELECHARGER SUR LE SITE** :

- Relevés de notes (bulletins) de première
- Relevés de notes (bulletins) de terminale
- Relevé de notes du baccalauréat
- Si vous êtes boursier(e) : notification d'attribution définitive de bourse 2015/2016

Dates limites de dépôt : AVANT LE VENDREDI 7 JUILLET 2017 à 23h59

**Aucune autre pièce ne sera examinée par le jury.
Aucun dossier papier ne sera examiné par le jury**

PUBLICATION DES RÉSULTATS

Les résultats seront publiés le mardi 18 juillet 2017 à 17h.

Procédure de réponse :

Les candidats admis sur liste principale à l'IEP d'Aix-en-Provence au titre de la mention Très Bien au baccalauréat auront jusqu'au 19 juillet 2017 12h pour accepter ou refuser leur admission sur titre, par courriel à l'adresse suivante : scolarite.diplome@sciencespo-aix.fr
Passé ce délai, le bénéfice de l'admission sur titre sera définitivement perdu.